### Droits de l’enfant 2014 Dossier enseignant cycle 2

**Film :** Une journée avec Moussa (Niger), 12 min.

**Objectifs pédagogiques**

* Exprimer son avis et son ressenti par rapport au film
* Faire le lien entre les moments de la journée de Moussa et la sienne
* Reconnaître les droits de l’enfant en fonction d’illustrations
* Signaler les droits concernés dans la journée de Moussa
* Prendre conscience des différences qui existent entre les filles et les garçons au niveau de l’accès au droit à l’éducation
* Formuler des arguments et les exprimer de manière créative

**Liens au PER**

FG 25 : Reconnaître l’altérité et développer le respect mutuel dans la communauté scolaire… (1) en identifiant des diversités et des analogies culturelles…(6) en établissant des liens entre la loi et les droits de chacun.

FG 28: Développer la connaissance de soi et apprendre au contact des autres…(D) en identifiant et en analysant les réactions et les représentations portant sur les différences entre les individus.

SHS 21 — Identifier les relations existant entre les activités humaines et l'organisation de l'espace … (5) en étudiant les caractéristiques d'un territoire : naturelles (climat, hydrologie, relief), sociales, économiques, culturelles

## Capacités transversales : Collaboration - Communication - Stratégies d’apprentissage - Démarche réflexive

**Durée**

Les activités 1 et 2 peuvent être proposées en une fois ou à des moments différents. Elles durent env. 1 à 2 périodes au total. L’activité 3 est optionnelle, elle dure env. 1 période.

## Déroulement activité 1

Matériel: film, fiche élève.

1) L’enseignant-e introduit le film en expliquant que celui-ci montre la journée d’école de Moussa, un petit garçon vivant au Niger, et indique sur une carte du monde où se situe ce pays.

2) Projection du film. Selon l’appréciation de l’enseignant-e, les enfants peuvent poser des questions durant la projection ou à la fin.

3) L’enseignant-e demande aux élèves de s’exprimer librement (ressenti, interrogations…) sur le film et note ces différents éléments au tableau.

4) Les élèves reçoivent la fiche contenant les 6 images du film. Individuellement, ils écrivent un titre sous chaque image (école, repas, temps libre, etc.). Dans la colonne de droite, ils décrivent le même moment de leur propre journée par un petit texte ou par un dessin.

5) Par deux, les élèves recherchent les différences, mais surtout les points communs entre leur journée et celle de Moussa. Ils échangent ensuite en plenum. Les éléments notés au tableau au point 3) sont repris pour alimenter la discussion.

## Déroulement activité 2

Matériel: fiche élève remplie lors de l’activité 1, convention illustrée (téléchargeable sur le site www.education21.ch/droitsenfant).

1) L’enseignant-e présente la convention illustrée et demande aux élèves de s’exprimer librement sur ce qu’ils voient pour s’assurer de la compréhension des images. L’enseignant-e explique que ces images représentent une partie des droits de l’enfant et précise que tous les droits de l’enfant sont contenus dans une convention que la plupart des pays du monde (dont la Suisse) ont signée.

2) Les élèves reprennent la fiche élève réalisée lors de l’activité 1 et se répartissent par groupes de 2 ou 3. Chaque groupe reçoit une copie de la convention illustrée et entoure les différents droits qui sont concernés dans le film. Ils peuvent aussi s’appuyer sur la liste des droits au verso de la fiche élève. Les réponses sont ensuite partagées en plénière.

3) L’enseignant-e recentre la discussion sur le droit à l’éducation , en invitant les élèves à faire le lien entre la situation de Moussa et leur propre réalité. Questionnement proposé : *Le droit à l’éducation est-il respecté… pour Moussa?... pour vous-même ? .. pour tous les enfants en Suisse ? A votre avis, ce droit est-il une chance? Qu’en est-il des sœurs de Moussa ? Pourquoi leur droit à l’éducation n’est-il pas respecté? Est-ce le cas de toutes les filles au Niger ?* Les élèves sont invités à réfléchir à l’importance du droit à l’éducation et à ses implications, lorsqu’il est respecté et lorsqu’il ne l’est pas. A partir de cette discussion, les élèves formulent une définition du droit à l’éducation, que l’enseignant-e inscrit sur une grande feuille. (Propositions pour la définition: L’assurance pour les enfants d’avoir une éducation de qualité, gratuite, sans discrimination, qui respecte l’ensemble de leurs droits y compris celui de s’exprimer librement et d’être entendus sur les sujets qui les concernent). Cette feuille peut ensuite être décorée par les élèves et affichée en classe.

## Déroulement activité 3

Matériel: feuilles, feutres et autre matériel (en fonction de la forme que choisissent les groupes pour présenter leurs réflexions).

1) L’enseignant-e introduit l’activité comme suit :

*« Nous avons discuté de la situation des sœurs de Moussa, qui ne peuvent pas aller à l’école. Vous allez maintenant vous mettre dans la peau d’une sœur de Moussa qui veut faire des études bien que son papa ne veut pas qu’elle aille à l’école. Trouvez des arguments pour qu’elle fasse changer d’avis son papa. »*

2) Les élèves travaillent par groupe de 4 pour rechercher des arguments. Ils sont libres de choisir sous quelle forme ils vont présenter leur réflexion (jouer la saynète, lire les arguments, les représenter par des dessins, etc.).

3) Chaque groupe présente ses arguments au reste de la classe. Les résultats sont discutés et débattus en plénum.

4) Individuellement, les élèves sont invités à réfléchir :

a) à un élément qu’ils souhaiteraient améliorer dans le cadre scolaire pour que leur droit à l’éducation soit mieux respecté (accès pour tous, participation, élaboration des règles dans la classe, dans l’école, lieu d’échange, entraide, etc.).

b) à ce qu’ils peuvent faire pour améliorer cet élément.

En plenum, les élèves proposent leurs idées et la classe choisit (par consensus, par vote) la proposition qui paraît la plus pertinente et qu’elle va mettre en œuvre.

**Remarque** : Si le poster « 1'024 regards » est suspendu dans la classe, il est possible de proposer aux élèves de rechercher les 6 images du film qui s’y cachent avant de leur distribuer la fiche élève.

**Prolongement possible:**

Chaque élève construit un petit carnet réunissant la convention illustrée et les autres documents utilisés. Cet outil peut être repris pour travailler sur la gestion de classe.